



Signataires : Diane Barbier-Mueller, Jacques Béné, Pierre Conne, Pascal Uehlinger, Alexis Barbey, Alexandre de Senarclens, Joëlle Fiss, Philippe Meyer, Francine de Planta, Thierry Oppikofer, Murat-Julian Alder, Rémy Burri, Geoffray Sirolli, Natacha Buffet-Desfayes, Jean-Pierre Pasquier, Francisco Taboada, Pierre Nicollier, Jacques Blondin, Charles Poncet, Uzma Khamis Vannini, Julien Nicolet-dit-Félix, Angèle-Marie Habiyaqare, Emilie Fernandez, François Erard

Date de dépôt : 8 avril 2025

Proposition de motion

Redynamisons la Métropole lémanique !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la précieuse coopération entre les cantons de Vaud et de Genève présente d’inquiétants signes d’essoufflement ;
- que les communications communes se font de plus en plus rares et que la dernière prise de position date de novembre 2023¹ ;
- que, pendant ce temps, les deux cantons continuent à se développer autour d’un territoire commun, avec une économie et des transports imbriqués ;
- que Vaud et Genève rencontrent actuellement des problématiques politiques similaires, notamment concernant les sujets liés aux mobilités ;
- que les deux cantons accusent un retard important dans la planification et la réalisation de nouvelles infrastructures, malgré la croissance importante de la population valdo-genevoise ;
- que les enjeux lémaniques ne semblent rencontrer qu’un faible écho dans la Berne fédérale ;

¹ <https://metropole-lemanique.ch/>

- qu'un rapport sur le rail est attendu pour les prochains mois, et que plusieurs projets risquent d'être ralentis ou remis en cause ;
- que l'offre des CFF s'est considérablement dégradée pour la région lémanique suite aux nouveaux horaires²,

invite le Conseil d'Etat

- à relancer de manière urgente la dynamique de la Métropole lémanique en engageant des discussions avec les autorités compétentes du canton de Vaud afin d'établir une vision commune et partagée pour l'avenir de cette agglomération intercantonale ;
- à réactiver la plateforme transport de la Métropole lémanique ;
- à envisager de présenter un « front commun » à Berne avec son homologue vaudois pour défendre le projet de nouvelle ligne ferroviaire entre Genève et Lausanne dans les prochains messages sur l'aménagement ferroviaire (2026/27 et 2030) ;
- à étudier la mise en place de mécanismes financiers et de partenariats pour soutenir des projets communs dans la région lémanique.

² « Nouveaux horaires CFF : ce qui change pour Genève », Tribune de Genève : <https://www.tdg.ch/nouveaux-horaires-cff-ce-qui-change-pour-geneve-589611483826>

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les cantons de Vaud et de Genève forment une région interconnectée par des flux de pendulaires et des interactions économiques fortes. La création de la Métropole lémanique en 2011 a renforcé leur collaboration pour relever des défis communs et accroître leur influence à l'échelle nationale. Elle facilite notamment les échanges entre les deux cantons, avec environ 220 000 pendulaires³ se déplaçant quotidiennement. Les deux cantons œuvrent ensemble dans des domaines tels que la mobilité, l'économie et l'innovation, afin de valoriser la région et de maintenir sa qualité de vie.

La Métropole lémanique, deuxième pôle économique du pays, contribue significativement à la prospérité de la Suisse, dont l'attractivité repose sur des métropoles dynamiques et innovantes. Plusieurs réalisations concrètes sont à son actif comme le Léman Express, le hub technologique transfrontalier et un fonds commun pour le développement économique des deux cantons.

Pendant ce temps, les deux cantons continuent à se développer autour d'un territoire commun, avec une économie et des transports imbriqués. Les lieux de vie sont proches et les intérêts et perspectives convergent pour les deux cantons.

Or, cette précieuse coopération entre les cantons de Vaud et de Genève présente des signes d'essoufflement⁴. Vaud et Genève rencontrent en effet actuellement des problématiques politiques similaires, notamment dans le domaine des transports où les deux cantons accusent un retard important dans la planification et la réalisation de nouvelles infrastructures. Dans un avenir proche, cette problématique est appelée à prendre davantage d'importance, alors que la population valdo-genevoise continue à croître à un rythme impressionnant.

Les enjeux lémaniques ne semblent rencontrer qu'un faible écho dans la Berne fédérale⁵. Le Conseil fédéral a d'ailleurs annoncé une pause de réflexion concernant les projets de développement du rail en Suisse. Or, il est

³ <https://metropole-lemanique.ch/la-metropole-lemanique-en-bref/portrait/>

⁴ « La Métropole lémanique est morte, vive la Métropole lémanique ! », Le Temps : <https://www.letemps.ch/suisse/metropole-lemanique-morte-vive-metropole-lemanique?srsItd=AfmBOorxEmsbpw9o06aAIGPOEQJi47Loy8zQV6ydVogo0PIOazVyJTt>

⁵ « Genève, ce grand oublié de la Berne fédérale », Agefi : <https://agefi.com/actualites/acteurs/geneve-ce-grand-oublie-de-la-berne-federale?updatedprefs=true>

nécessaire de rappeler à Berne l'importance de la région pour l'économie helvétique et son ouverture sur le monde.

Alors qu'un rapport crucial sur le rail est attendu dans les prochains mois, plusieurs projets d'envergure risquent d'être ralentis, voire remis en question. Si la décision finale appartient à Berne, elle dépendra largement de la capacité de Genève et Vaud à afficher une position claire et commune.

Par ailleurs, les nouveaux horaires CFF ont considérablement dégradé l'offre ferroviaire dans le Grand Genève, allongeant les temps de parcours et pénalisant les usagers. Cette situation souligne l'urgence d'une coordination renforcée entre les cantons genevois et vaudois afin de peser efficacement dans les négociations avec la Confédération.

Face aux défis croissants en matière de mobilité, d'environnement, d'économie et de cohésion sociale, il est plus que jamais vital que la Métropole lémanique parle d'une seule voix. En tant que pôle stratégique pour la Suisse, tant sur le plan économique qu'international, son développement ne peut se faire que de manière cohérente et concertée.

Au vu de ces explications, les auteurs vous remercient, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable au présent texte.